



Et si c'était vous?



EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service de l'environnement
Division de la production et de
l'épuration des eaux

TYPE DE POSTE

Poste cadre
Permanent
(R-922)
Affichage interne et externe

HORAIRE

35 h / semaine
Horaire de travail du lundi au
vendredi.

AVANTAGES SOCIAUX

Assurances collectives et régime
de retraite à prestations
déterminées dès l'entrée en poste!

ÉQUIPE DE TRAVAIL

2 contremaîtres
1 conseiller de la production et
de l'épuration des eaux
Cols bleus

RÉMUNÉRATION

De 107 104 \$ à 133 880 \$
annuellement
Classe 6

DATES POUR POSTULER

Du 20 décembre 2024 au 23
janvier 2025

vsj.ca/emplois

CHEF DE LA DIVISION DE LA PRODUCTION ET DE L'ÉPURATION DES EAUX Service de l'environnement

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés et qui prône les valeurs de respect, d'éthique, de leadership et de professionnalisme ? Faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et faire valoir vos compétences et votre leadership? Vous recherchez un environnement branché sur l'avenir, propice à la réalisation de vos aspirations? Nous avons des possibilités!

POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER POUR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Pour une vie équilibrée :

- ✓ Horaire flexible et possibilité de télétravail (selon la politique en vigueur);
- ✓ Conciliation travail-famille;
- ✓ Horaire de 4 ½ jours/semaine ;
- ✓ Congés payés durant le temps des fêtes (en plus des vacances annuelles!);

Pour prioriser votre santé et votre bien-être :

- ✓ Assurances collectives payées à 60% par l'employeur;
- ✓ Banque santé et mieux-être de 1 000\$ par année;
- ✓ Accès à un service complet de télémédecine et de bien-être;
- ✓ Accès à un programme d'aide aux employés (PAE);

Pour votre futur :

- ✓ Régime de retraite (l'un des meilleurs!);
- ✓ Salaires compétitifs et possibilités d'avancement de carrière;

Et plus encore!

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Relevant du directeur du Service de l'environnement, le chef de la Division de la production et de l'épuration des eaux planifie, organise et contrôle les activités de sa Division. Il est responsable de la production et de l'entretien des systèmes de traitement des eaux potables et usées.

VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Activités de gestion générale :

- Planifier les besoins en effectifs et organiser les ressources humaines, financières et matérielles pour mettre en place les orientations et les priorités données à sa Division;
- Mettre en place la stratégie identifiée et les indicateurs de contrôle requis pour une bonne application, en fonction des cibles de performance établies, des objectifs et des besoins de sa Division;
- Recommander à son supérieur toutes mesures visant à améliorer l'efficacité de son Service et l'aviser de toute situation anormale;
- Développer et diffuser les directives et les orientations générales quant aux travaux à exécuter ainsi que les normes, les méthodes et les procédures de travail et d'entretien de sa Division selon les politiques en vigueur et les échéanciers à respecter;
- Superviser la gestion administrative;
- Représenter la Ville dans son secteur d'activité en entretenant de bonnes relations;
- Développer des connaissances dans son domaine d'activités et agir à titre de personne-ressource auprès de l'ensemble du personnel sous sa responsabilité ainsi qu'auprès des autres Services de la Ville;
- S'impliquer dans le maintien d'un climat de travail harmonieux en favorisant des relations de travail saines et productives;
- Anticiper l'impact des différentes décisions sur le climat organisationnel et assurer les communications entre son personnel et l'ensemble des services de la Ville;
- Identifier les problèmes relatifs au fonctionnement de sa Division, rechercher et appliquer les solutions et les correctifs susceptibles d'améliorer son efficacité;
- Participer à tous les comités ou autres réunions nécessitant sa présence;
- Voir à l'application de la convention collective en vigueur et approuver les documents s'y rattachant;
- Veiller à ce que les normes de santé et de sécurité au travail soient appliquées;
- Développer les compétences, le perfectionnement et les efforts du personnel de sa Division en vue d'accroître la qualité du service à la clientèle;
- Participer au processus de sélection du personnel de sa Division;
- Évaluer le rendement des employés et, dans la limite de ses attributions, proposer des mesures correctives;
- Assurer sa disponibilité en cas d'urgence et effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Activités de gestion spécifique :

- Organiser les échéanciers des travaux d'immobilisations de sa Division;
- Être en charge de l'exploitation des systèmes de traitement, de distribution et de collecte des eaux usées, pluviales et potables;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour des plans directeurs des réseaux des eaux usées pluviales et potables;
- Approuver et signer les rapports techniques produits par sa Division;
- Coordonner la préparation et la rédaction des projets de règlements, des devis et des spécifications des projets de protocoles d'entente et soumettre les résultats au directeur du Service de l'environnement pour approbation;
- Évaluer et recommander l'acceptation des cahiers des charges et les spécifications relatives à l'achat de biens ou de services requis dans le cadre de divers travaux à exécuter;
- Collaborer avec le Service des approvisionnements et contrôler la gestion des équipements sous sa responsabilité de façon à maintenir en inventaire les pièces et matériaux nécessaires à l'efficacité de sa Division;

- Veiller au respect de la réglementation municipale et provinciale sur l'exploitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, ainsi que sur la construction et la gestion des services d'égouts et d'aqueduc;
- Préparer, à l'intention du Directeur de l'environnement, des rapports sur les travaux en cours et effectuer des recommandations sur les travaux;
- Coordonner le travail exécuté par des firmes d'experts-conseils dans sa Division, pour le compte de la Ville;
- Examiner et approuver les certificats de paiement et d'acceptation provisoire et finale préparés par le personnel de sa Division ou par des firmes extérieures;
- Élaborer et recommander les normes d'entretien et les méthodes d'inspection.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Détenir un diplôme spécialisé dans le traitement des eaux ou un diplôme/une expérience pertinente dans tout autre domaine jugé pertinent;
- Détenir une carte de compétence en traitement de l'eau;
- Posséder un minimum de sept (7) à dix (10) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi, dont au moins cinq (5) ans dans un poste de gestion municipal.

LE PETIT PLUS QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- Maîtriser les compétences suivantes : capacité analytique, courage managérial, gestion efficace des ressources et des priorités, gestion de soi et adaptabilité ainsi que leadership mobilisateur;
- Posséder d'excellentes capacités dans l'analyse et le développement d'outils d'optimisation.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les candidatures doivent être déposées avant le **23 janvier 2025, à 23h59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

